



CONSERVATOIRE ROYAL DE LIÈGE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



BROCHURE DE PRÉSENTATION

CONSERVATOIRE ROYAL DE LIÈGE - MUSIQUE

23-24

TABLE DES MATIERES

I/ LE CONSERVATOIRE ROYAL DE LIÈGE	2
1/ PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE	2
2/ PROJET PÉDAGOGIQUE	3
3/ LES ORGANES DE GESTION.....	5
4/ LOCAUX.....	6
5/ BIBLIOTHÈQUE	8
6/ RÉSERVE INSTRUMENTALE.....	9
7/ SITES WEB.....	9
II/ L'ENSEIGNEMENT	10
1/ LES FORMATIONS.....	10
2/ INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION.....	14
3/ ORGANISATION DES ÉTUDES.....	15
4/ RELATIONS INTERNATIONALES.....	19
5/ LANGUE.....	20
III/ LES ÉVÉNEMENTS ET LES PARTENAIRES	21
1/ LES ÉVÉNEMENTS DU CONSERVATOIRE	21
2/ LES PARTENAIRES CULTURELS.....	23
IV/ VIE ÉTUDIANTE	26
1/ LIEUX CULTURELS.....	26
2/ SPORTS.....	28
V/ INFORMATIONS PRATIQUES.....	29
1/ ADRESSES ET ACCÈS	29
2/ HORAIRES D'OUVERTURE.....	29
3/ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	30



1/ PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

Le Conservatoire royal de Liège est une **ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS** de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui propose des formations artistiques de niveau supérieur (Bacheliers, Masters et Agrégations) dans le domaine de la **MUSIQUE** et du **THÉÂTRE**.

Fondé en **1827**, c'est un des plus anciens conservatoires d'Europe proposant un cursus musical professionnalisant. Accueillant à sa création une trentaine d'élèves, la population du Conservatoire ne cessa de croître au XIX^e siècle. C'est à cette époque que l'école forma de grands musiciens tels que César Franck, Eugène Ysaÿe et Henri Vieuxtemps. Le Conservatoire royal de Liège n'a cessé de se structurer et de se développer au cours du XX^e siècle. En 1930, la section Théâtre est créée au sein de l'école. Depuis les années 1970, grâce notamment à l'initiative d'Henri Pousseur, l'école est devenue un lieu incontournable de la création contemporaine, tant en musique qu'en théâtre. Institution artistique de renommée internationale, il compte actuellement plus de 350 étudiants et une centaine de professeurs.

Depuis 2014, **NATHANAËL HARCQ** est le directeur du Conservatoire royal de Liège (et responsable de la formation d'acteurs). Depuis 2021, **KATHLEEN COESSENS** est la directrice du Domaine de la Musique.



2/ PROJET PÉDAGOGIQUE

PAR DÉCRET

Le projet pédagogique et artistique d'une école supérieure des arts met en œuvre les objectifs généraux de l'enseignement supérieur artistique définis par le décret¹ :

« La mission principale du Conservatoire royal de Liège est de développer les capacités intellectuelles et artistiques de ses élèves, afin de les aider à s'épanouir pleinement dans la vie professionnelle. L'enseignement du Conservatoire se veut aussi proche que possible des réalités de la vie musicale et théâtrale de son temps. Le Conservatoire cherche, notamment en préservant la richesse de la relation professeur-élève, à former des artistes complets, capables d'enrichir la vie culturelle et intellectuelle de la société par leurs réalisations en tant qu'interprètes, créateurs ou enseignants [...]. Le Conservatoire a également pour mission de préparer les étudiants à l'enseignement des disciplines artistiques tant en Belgique qu'à l'étranger »².

DEVENIR UN MUSICIEN CRÉATIF DANS LA SOCIÉTÉ

L'éducation, et plus encore l'éducation artistique, est un défi par définition : un défi à tout statu quo, à toute génération, à toute société, à ses connaissances et à ses compétences. C'est une pratique tournée vers l'avenir et optimiste, ancrée dans la tradition, fondée sur l'engagement et la compétence, la vision et l'échange, l'expérience et la créativité, l'individu et la société. C'est aussi un défi et un engagement de et dans la société d'aujourd'hui, car l'éducation doit être plus qu'un processus de production mesurable par des chiffres qui reflètent le rendement et l'efficacité.

*Une éducation musicale doit donc écouter **les sons de la société** et créer son propre son. Elle doit se demander quelles formes de créativité et d'intention esthétique il offre – peut et doit offrir – à un niveau personnel, social et culturel. L'enseignement musical, et par extension un conservatoire, est unique en cela : il doit être conservateur ET rebelle car il ne peut être un « conservatoire » que s'il est aussi un « laboratoire ». Il doit se poser la question de savoir comment sa pratique artistique s'inscrit dans la société en général, et comment la tradition s'inscrit dans le présent et l'avenir. Il doit confronter la société à ses propres voies de connaissance, à ses propres pratiques de réflexion et de création, à sa capacité à questionner artistiquement la vision dominante du monde, de manière continue et ouverte.*

***L'ouverture créative et sociale** est une nécessité pour notre Conservatoire car la formation des jeunes générations de musiciens est une responsabilité envers la société et les générations futures. C'est un atout car nous sommes convaincus de la contribution particulière que les jeunes musiciens peuvent apporter à la société et au monde extérieur, au niveau national et international. Cela implique également une attention particulière à la diversité artistique et culturelle, une ouverture à la rencontre et à l'échange, une fertilisation croisée entre différents domaines et disciplines (entre théâtre et musique au sein du Conservatoire, liens avec la tradition, interactions plus larges dans le domaine culturel).*

¹ Décret relatif à l'enseignement supérieur artistique de 1999

² Projet pédagogique du Domaine de la Musique du Conservatoire royal de Liège



*Le musicien, l'artiste, l'étudiant, l'enseignant, le mélomane, tous sont concernés. C'est pourquoi je crois qu'un directeur doit inscrire son mandat dans **une mission ouverte et respectueuse** où se rejoignent une pédagogie soutenue, l'excellence artistique, un dialogue profond, une attitude de recherche critique, une ouverture sociale et créative, et enfin un rayonnement local et international. Il va sans dire que ces concepts et leurs actions nécessaires se connectent, se complètent et se chevauchent, comme les différents fils d'un tissage.*

*Tout parcours artistique, et dans l'éducation musicale toute relation avec un musicien en devenir, doit oser relever ces défis et **questionner** en permanence **les relations entre les individus, l'art, la culture et le monde**. Comme l'écrit Nathanaël Harcq, directeur du CrLg : « Un lieu ou des questions ne se posent plus n'est pas vivant » (dans Les actes, Fabrique de pouvoirs).*

La musique est partout, il suffit d'écouter,

Kathleen Coessens
Directrice du Domaine de la musique

PROJET ARTISTIQUE-PÉDAGOGIQUE du domaine de la musique

L'ARTISTE-MUSICIEN : UN CITOYEN CRÉATIF ET RESPONSABLE

une mission ouverte et respectueuse impliquant six voies clés :

- ***une pédagogie durable*** reliant le passé et l'avenir
- ***une excellence artistique*** ouverte aux besoins du XXI^e siècle
- ***un profond dialogue institutionnel et interartistique***
- ***une attitude critique et réflexive*** de la recherche et de la pratique dans les arts
- ***une ouverture culturelle, sociale et créative***
- ***un rayonnement*** local et international

Projet pédagogique du domaine de la musique



3/ LES ORGANES DE GESTION

LE CONSEIL DE GESTION PÉDAGOGIQUE (CGP)

Le Conseil de gestion pédagogique (CGP) élabore le projet pédagogique et donne des avis sur les orientations de l'école, les propositions de désignations d'enseignants et du personnel administratif, ainsi que sur les questions budgétaires. Le CGP est composé du Directeur, de la Directrice du Domaine musique et d'une équipe de représentants des professeurs, des assistants, des chargés d'enseignement, du personnel administratif et ouvrier, du syndicat et des étudiants de l'ESACT et du Domaine musique.

LE CONSEIL DE DOMAINE (CDM)

Le Conseil de domaine émet des propositions d'ordre pédagogique et artistique relatives au Domaine de la musique qui sont soumises ensuite au vote du Conseil de gestion pédagogique. Le Conseil de domaine est composé de la Directrice du Domaine musique, du président de chaque option, de représentants des membres du personnel enseignant issus du domaine concerné et de représentants des étudiants.

LE CONSEIL SOCIAL

Le Conseil social octroie des aides financières aux étudiants du Conservatoire soit au moyen d'une bourse individuelle accordée une fois par an, soit par une aide à une dépense engendrée dans des événements liés à leur cursus scolaire. Il réunit deux représentants des étudiants de chaque domaine, un représentant des enseignants de chaque domaine, une assistante sociale, une comptable, deux secrétaires, le Directeur et la Directrice du Domaine de la musique. **Les dossiers de demande d'aide au Conseil social sont disponibles auprès de Stéphanie Deffense (stephanie.deffense@crlg.be).**

LE CONSEIL DES ÉTUDIANTS (CE)

Le Conseil des Étudiants représente les étudiants du Conservatoire royal de Liège dans les différents conseils (CGP, Conseil de domaine, Conseil social). Il fait le relais entre l'administration, la direction, les enseignants et les étudiants. Les membres du Conseil étudiants s'investissent également dans des actions visant à améliorer la qualité des conditions d'enseignement de l'école.

L'UNION DES PROFESSEURS, ÉTUDIANTS ET ANCIENS ÉTUDIANTS (UPE)

L'Union des professeurs, des étudiants et anciens étudiants est une association qui vise à soutenir les projets des étudiants à travers la remise de prix, le soutien financier aux projets artistiques et l'aide ponctuelle sous forme de prêts financiers à des étudiants en difficulté de paiement de leur minerval.



4/ LOCAUX

Les activités d'enseignement du Domaine de la musique ont lieu sur le site Forgeur composé de 6 bâtiments :

Annexe A (Rue Forgeur, 14): auditoriums A006 et A204, bibliothèque et réserve instrumentale, bureau d'accueil, salles de cours

Annexe B (Rue Forgeur, 14): salles de cours (dont les classes de percussions) et studio de composition mixte

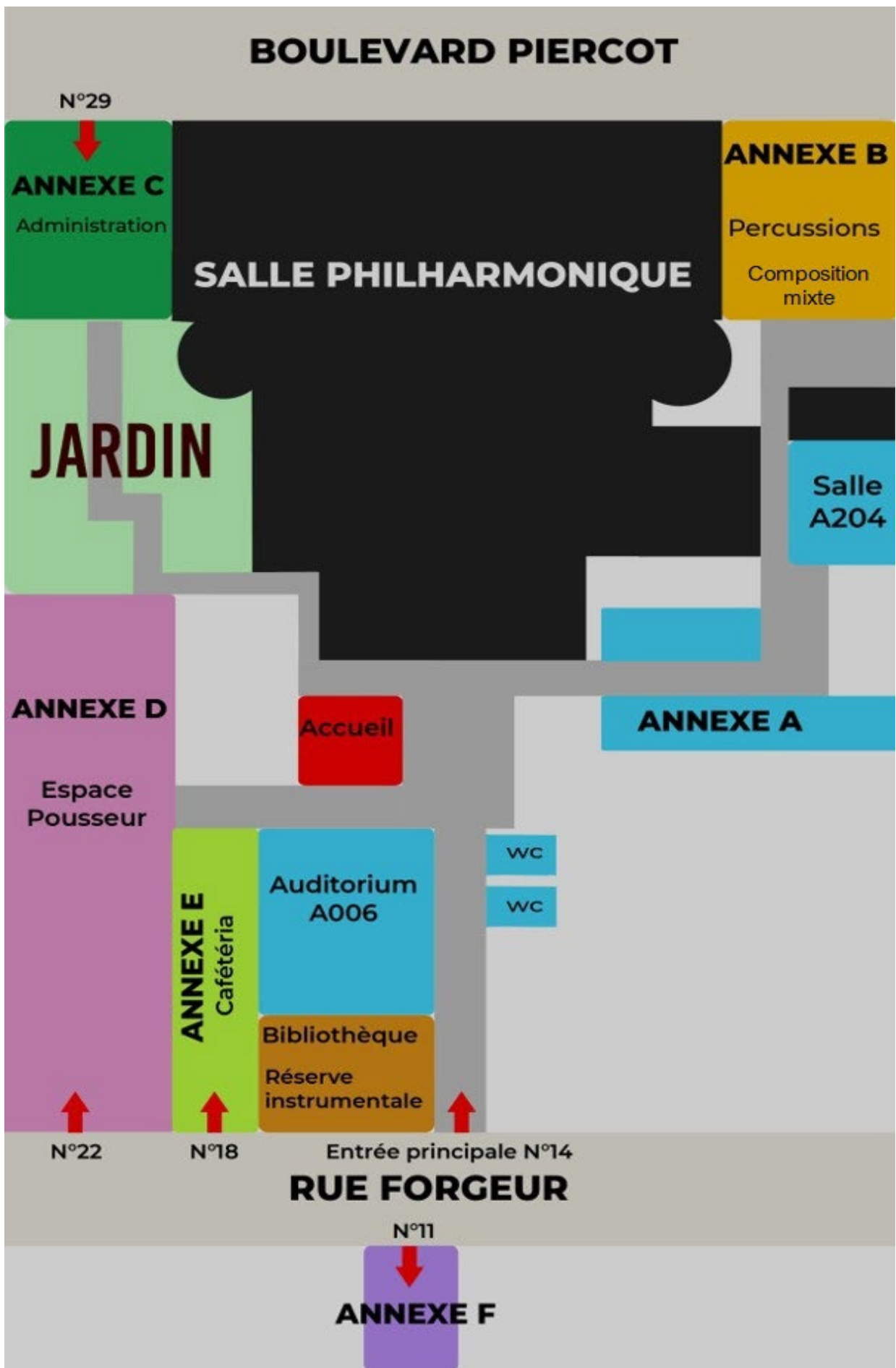
Annexe C (Bd Piercot, 29) : salles de réunion, services administratifs et salles de cours

Annexe D (Rue Forgeur, 22): Espace Henri Pousseur, salles de cours

Annexe E (Rue Forgeur, 18) : cafétéria, salles de cours, local étudiants

Annexe F (Rue Forgeur, 11) : salles de cours





RÉSERVER UNE SALLE : HORIZON BOOKING

Les classes du Conservatoire royal de Liège, lorsqu'elles ne sont pas occupées par les enseignants pour des cours, sont à la disposition des étudiants pour travailler.

Quand peut-on réserver une classe pour travailler ?

Les étudiants peuvent réserver une classe seulement la veille à partir de 19h. La réservation d'une salle est possible **uniquement dans les horaires d'ouverture du Conservatoire.**

Quelle classe peut-on réserver ?

Toutes les salles du site Forgeur dans le cadre des horaires d'ouverture sauf les auditoriums (salle A006, Espace Pousseur, A204). Pour utiliser ces salles, une réservation peut être effectuée en ligne sur [l'application HORIZON](#).

La présence ou non d'un ou plusieurs pianos est indiquée sur le site de réservation.

Pour quelle durée peut-on réserver une classe ?

Il est possible de réserver un créneau de 2h maximum par salle et 4h maximum par jour par étudiant

A l'issue de ces 4h, si des salles sont encore disponibles, il est possible de réserver encore 2h.

5/ BIBLIOTHÈQUE

Le Domaine de la musique dispose d'une bibliothèque riche de plus de **83.500 documents**. Les usagers peuvent consulter sur place ou emprunter un grand nombre de partitions, des ouvrages scientifiques de musicologie et des périodiques en rapport avec le monde musical. Parmi ces ouvrages figurent des **manuscrits de César Franck et d'Eugène Ysaÿe**, qui ont tous deux étudié au Conservatoire royal de Liège.

Le catalogue complet est disponible [ici](#).

HORAIRE D'OUVERTURE (EN PÉRIODE SCOLAIRE) :
DU LUNDI AU JEUDI DE 10H À 13H (SALLE DE LECTURE)
DU LUNDI AU JEUDI DE 14H À 17H ET LE VENDREDI DE 10H À 13H (COMPTOIR DE PRÊT)



6/ RÉSERVE INSTRUMENTALE

Au cours de ses 190 années d'existence, le Conservatoire royal de Liège s'est enrichi d'un considérable patrimoine dont la collection d'instruments. La réserve instrumentale compte plus de **200 INSTRUMENTS** : cordes frottées et pincées, bois, cuivres et claviers. Mis à part quelques violons, dont le plus ancien date de la fin du XVII^e siècle, il s'agit essentiellement d'instruments des XIX^e et XX^e siècles dont certains présentent un réel intérêt. Un programme de restauration à des fins d'usage pédagogique est en cours. Outre les cordes, des instruments plus récents (seconde moitié du XX^e siècle), principalement des bois et quelques cuivres, sont en état de jeu et peuvent être mis à disposition des étudiants comme instruments d'étude.

Vous pouvez consulter la liste des instruments sur notre site : <https://www.crlg.be/reserve-instrumentale/>

7/ SITES WEB

Le Conservatoire royal de Liège dispose de son propre site Internet, sur lequel vous pourrez notamment retrouver l'actualité de l'ESACT et du Domaine musique chaque mois.

<https://www.crlg.be/>

Plusieurs classes du Conservatoire royal de Liège possèdent leur propre site web :

[Écritures Classiques](#)

[Orgue](#)

II/ L'ENSEIGNEMENT

1/ LES FORMATIONS

Le Conservatoire royal de Liège est une **ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS (ESA)** qui dispense un enseignement artistique de type court (3 ans) et de type long (5 ans) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans le cadre du Décret Paysage, les études musicales au Conservatoire royal de Liège sont organisées en deux cycles. Le premier cycle (180 crédits) conduit au grade académique de **BACHELIER DE QUALIFICATION** ou de **BACHELIER DE TRANSITION**. Ce dernier donne accès aux études de Master en musique et de Master en enseignement de la musique. Le deuxième cycle (120 crédits) conduit au grade académique de **MASTER**.

BACHELIERS DE TRANSITION (PREMIER CYCLE)

Le Conservatoire royal de Liège propose plusieurs formations de type long dans diverses spécialités. Le bachelier de transition est un cursus en trois ans qui donne accès au deuxième cycle. Dans le troisième bloc, les étudiants ont la possibilité de suivre des cours à choix qui leur permettront d'aborder ou encore d'approfondir des connaissances spécifiques (ex. : musique ancienne).

LISTE DES BACHELIERS DU CONSERVATOIRE ROYAL DE LIÈGE	
<u>Alto</u>	<u>Mandoline</u>
<u>Basson</u>	<u>Orgue</u>
<u>Chant</u>	<u>Percussions</u>
<u>Clarinette</u>	<u>Piano</u>
<u>Composition</u>	<u>Saxophone</u>
<u>Contrebasse</u>	<u>Trombone</u>
<u>Cor</u>	<u>Trompette</u>
<u>Flûte traversière</u>	<u>Tuba</u>
<u>Guitare</u>	<u>Violon</u>
<u>Harpe</u>	<u>Violoncelle</u>
<u>Hautbois</u>	

BACHELIERS DE QUALIFICATION (PREMIER CYCLE)

Formation musicale

Depuis 2014, le Conservatoire royal de Liège propose une formation courte en formation musicale. Ce cursus de trois ans mène à un **diplôme de bachelier en musique**, ce qui permet aux étudiants de travailler dans des académies ou dans l'enseignement secondaire inférieur. Cette formation requiert une **maîtrise de la langue française de niveau C1**.

À partir de 2023, seules les années 2 et 3 du bachelier seront accessibles. Les étudiants voulant commencer un bachelier de formation musicale pourront s'inscrire à la **Formation Initiale des Enseignants**.

Musique improvisée de tradition orale

À partir de 2022-2023, le Conservatoire royal de Liège propose un programme de trois ans en improvisation musicale, où l'étudiant découvrira et pratiquera, par le biais de différents projets avec des experts des différents domaines de l'improvisation, de la musique ancienne à la musique classique et du jazz, en passant par les musiques folkloriques et du monde.

FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

Vous voulez devenir professeur de solfège, professeur de cours de musique ou animer des ateliers en musique? Voici la trajectoire d'études qui vous mènera à réaliser cette envie d'enseigner la musique.

BACHELIER en enseignement section 3 formation artistique : musique et éducation culturelle et artistique.

(3 années de 180 ECTS)

MASTER en enseignement section 3 formation artistique : musique et éducation culturelle et artistique.

(1 année de 60 ECTS)

La trajectoire concerne principalement des cours de théorie et pratiques de musique au Conservatoire royal de Liège. Cette nouvelle trajectoire commence dès 2023-2024 et est en co-diplomation avec la Haute Ecole Charlemagne (HECh), qui offre une approche pédagogique et scientifique, ainsi que du soutien pour les stages. Cette co-diplomation a pour objectif de développer chez les futur.e.s étudiant.e.s les compétences indispensables à l'enseignement de la musique à la fois en académie, en tant que professeur.e de Formation musicale (FM), et dans l'enseignement général, ou en tant que professeur.e du cours d'éducation culturelle et artistique (ECA). Elle est principalement destinée aux personnes disposant déjà d'un bon niveau de formation musicale.

Les unités d'enseignement (UE) articulent théorie et pratique de la musique et de la pédagogie musicale. Elles permettent d'approfondir les connaissances de base nécessaires au métier de musicien (histoire de la musique,



analyse musicale, écriture musicale, etc.), de se former aux compétences spécifiques de l'option (formation musicale, rythmique et mouvement, techniques vocales, clavier, etc.) et enfin, de développer ses connaissances et ses compétences pédagogiques au travers d'activités liées à la psychopédagogie et à la pratique professionnelle (stages, méthodologie, ateliers de formation professionnelle, etc.)

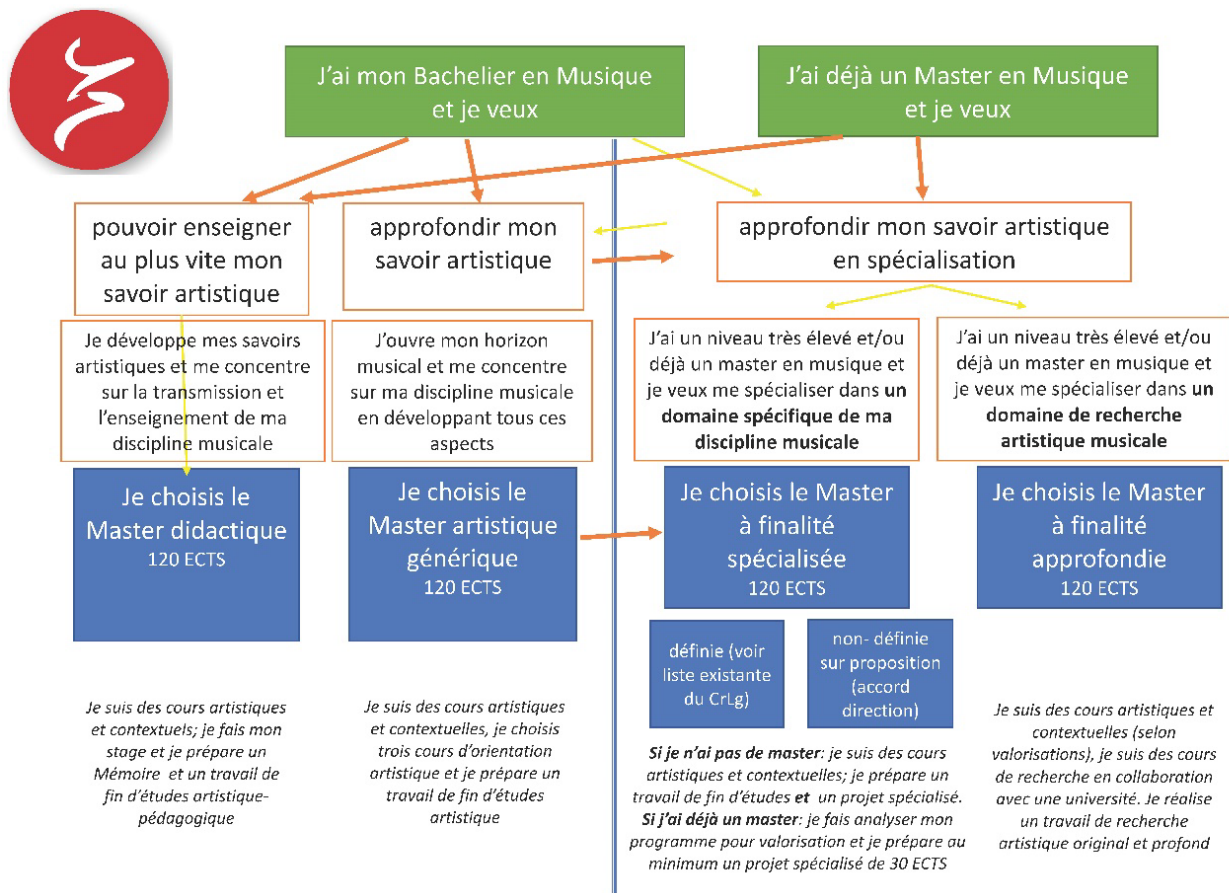
Les quatre années d'apprentissage concourent à former un.e musicien.ne-enseignant.e engagé.e dans la vie sociale, heureux de vivre sa passion et de la transmettre à tous les publics.

Plus d'informations auprès de Lison Jousten : lison.jousten@crlg.be



MASTERS (DEUXIEME CYCLE)

Le Domaine de la musique du Conservatoire royal de Liège propose quatre types de Master (120 crédits) : artistique générique, didactique, spécialisé et approfondi. Ces trois derniers proposent une finalité de 30 crédits spécifiques.



MASTERS ARTISTIQUES GÉNÉRIQUES

Ce Master s'adresse aux étudiants qui souhaitent devenir des artistes de la scène et de la création. Les compétences musicales sont développées. Afin que l'étudiant puisse explorer diverses thématiques musicales, un choix de cours d'orientation artistique est proposé.

MASTERS À FINALITÉ DIDACTIQUE

Ce Master s'adresse aux étudiants intéressés par l'enseignement. Cette filière donne accès à un titre permettant d'enseigner en académie ou dans l'enseignement secondaire.



LISTE DES MASTERS À FINALITÉ DIDACTIQUE DU CONSERVATOIRE ROYAL DE LIÈGE

<u>Alto</u>	<u>Harpe</u>
<u>Art lyrique</u>	<u>Hautbois</u>
<u>Basson</u>	<u>Mandoline</u>
<u>Chant</u>	<u>Orgue</u>
<u>Clarinette</u>	<u>Percussions</u>
<u>Composition</u>	<u>Piano</u>
<u>Contrebasse</u>	<u>Saxophone</u>
<u>Cor</u>	<u>Trombone</u>
<u>Écritures classiques</u>	<u>Trompette</u>
<u>Flûte traversière</u>	<u>Tuba</u>
<u>Formation musicale</u>	<u>Violon</u>
<u>Guitare</u>	<u>Violoncelle</u>

MASTERS À FINALITÉ SPÉCIALISÉE

Cette formation s'adresse aux étudiants souhaitant développer une expertise sur une thématique particulière. Souvent, elle se fait après un master didactique ou générique. Elle offre la possibilité d'acquérir des compétences professionnelles et artistiques concernant un sujet spécifique de la discipline. Les différentes spécialisations se font selon la liste spécifique ci-dessous (spécialisation définie), ou peuvent faire l'objet d'une demande de spécialisation autre que cette liste (spécialisation non définie).

OPTIONS ET DISCIPLINES DES MASTERS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIALISÉS

- **Génériques et artistiques (noir)**
- Options définies de finalité spécialisée (jaune : liste indicative)
- **Alto** ([musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Art lyrique**
- **Basson** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Chant** ([musique ancienne](#) | [musique de chambre](#))
- **Clarinete** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Composition** ([composition mixte](#) | [orchestration](#))
- **Contrebasse** ([musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Cor** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Direction chorale**
- **Direction d'orchestre**
- **Écritures classiques**
- **Flûte traversière** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [musique contemporaine](#) | [orchestre](#))
- **Guitare** ([musique contemporaine](#) | [musique de chambre](#))
- **Harpe** ([musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Hautbois** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Mandoline** ([musique de chambre](#))
- **Orgue** ([musique ancienne](#))
- **Percussions** ([orchestre](#) | [musique de chambre](#))
- **Piano** ([musique de chambre](#) | [soliste](#))
- **Piano d'accompagnement**
- **Saxophone** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Trombone** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Trompette** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Tuba** ([deuxième instrument](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Viole d'amour**
- **Violon** ([musique de chambre](#) | [orchestre](#))
- **Violoncelle** ([musique contemporaine](#) | [musique de chambre](#) | [orchestre](#))

MASTERS APPROFONDIS

Cette formation s'adresse aux étudiants qui s'intéressent à la recherche artistique et souhaitent préparer un doctorat. Il est proposé en collaboration avec une Université en Belgique.



2/ INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

L'admission au Conservatoire royal de Liège est soumise à plusieurs conditions et à la réussite d'une épreuve d'admission. **La demande d'inscription se fait uniquement en ligne : [S'inscrire en ligne](#)**

L'inscription au Conservatoire royal de Liège est possible **JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2023**, au-delà de cette date, il est nécessaire d'obtenir une autorisation du CGP.

Pour en savoir plus sur les modalités d'inscription : inscription@crlg.be

3/ ORGANISATION DES ÉTUDES

PROGRAMME ANNUEL DE L'ÉTUDIANT

Le **Programme Annuel de l'Étudiant (PAE)** est constitué d'un ensemble d'**Unités d'Enseignement (UE)** contenant une ou plusieurs **Activités d'Apprentissage (AA)**. La réussite des UE permet d'obtenir des **crédits (ECTS)**.

Le **bloc** est la découpe chronologique du programme d'études d'un cycle en ensemble d'UE totalisant 60 crédits. Le cycle d'un Bachelier et d'un Master propose respectivement trois blocs de 60 crédits et deux blocs de 60 crédits.

Le programme d'un étudiant qui s'inscrit pour la première fois à un premier cycle comprend obligatoirement les 60 premiers crédits du premier bloc du programme d'études. Pour la suite, le programme annuel de l'étudiant (PAE) est constitué d'Unités d'Enseignement (UE) inscrites dans le profil d'enseignement, en respectant les conditions de prérequis et corequis, de manière à atteindre au moins 60 crédits, sauf exceptions prévues par le décret.

Si vous souhaitez obtenir la **valorisation de certains crédits** sur la base d'études supérieures antérieures et/ou d'expériences professionnelles ou personnelles, nous vous invitons à introduire une demande auprès du conseiller académique **au plus tôt** : service.etudes@crlg.be.

Le PAE doit être impérativement signé par l'étudiant et validé par la commission des études. Quant aux demandes de valorisation, celles-ci doivent être demandées au plus tard **AVANT LE 15 OCTOBRE 2023**.

Pour établir votre PAE, vous devez prendre rendez-vous dès la rentrée avec le Service Etudes.



ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Selon le décret du 30 janvier 2014 relatif à l'enseignement inclusif, bénéficient de mesures visant à leur permettre de mener à bien leurs études dans les meilleures conditions, les étudiants qui en font la demande auprès du Service d'accueil et d'accompagnement (Alexandre Gareau ou Stéphanie Deffense), selon les modalités et procédures décrites par le décret et qui satisfont aux conditions suivantes :

- présenter une déficience avérée, un trouble spécifique d'apprentissage ou une maladie invalidante dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à la pleine et effective participation à sa vie académique sur la base de l'égalité avec les autres ;
- disposer d'une décision lui accordant une intervention notifiée par un organisme public chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap. Ces aménagements raisonnables visent l'organisation, le déroulement ainsi que l'accompagnement de leurs études dont notamment les modalités de passation des épreuves d'évaluation et y compris les stages et activités d'intégration professionnelle.

Les Autorités académiques du CrLg s'engagent ainsi vis-à-vis de ces étudiants à qui ce statut a été octroyé, à prendre mesure, compte tenu des ressources disponibles, en termes d'aménagements.

Infos : <https://www.crlg.be/enseignement-inclusif/>

HORAIRES ET LOCAUX DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Pour connaître l'horaire de votre cours, vous devez vous référer à la description standard de l'apprentissage de votre cours, que vous pouvez trouver au département des études ou sur le site web du Conservatoire.

Les **COURS COLLECTIFS** (histoire de la musique, psychologie, philosophie...) sont donnés à heure fixe, sur un ou deux quadrimestres. Le planning complet des cours collectifs est publié sur le site de l'école et affiché dans le couloir principal en début d'année académique.

Les horaires des cours de **FORMATION MUSICALE** dépendent du niveau des étudiants. Pour constituer les groupes, les enseignants font passer un test à tous les nouveaux étudiants en B1 et B2. Certains élèves en difficulté sont également invités à suivre des cours de renforcement, en plus du cursus commun.

L'enseignement spécifique et personnel de la musique implique que beaucoup de **COURS ARTISTIQUES** se donnent en petits groupes ou individuellement (instrument, harmonie pratique, écritures...). L'horaire de ces cours est à convenir avec les professeurs en charge du cours en début d'année. Vous pouvez contacter tous les enseignants du Conservatoire par mail avec une adresse structurée comme suit : prenom.nom@crlg.be. La liste des enseignants est renseignée à la fin de ce guide.

Le fonctionnement des classes d'**ÉCRITURES** et de **MUSIQUE DE CHAMBRE** étant particulier, il est nécessaire de se rendre aux différentes réunions de rentrée des enseignants responsables de ces classes. Les



dates des réunions d'information seront affichées dans le hall principal en début d'année. Nous vous invitons également à prendre contact dès la rentrée avec les enseignants concernés.

L'étudiant est tenu d'assister aux activités d'apprentissage pour lesquelles il est inscrit. **EN CAS DE RETARD OU D'ABSENCE**, vous devez vous excuser auprès de l'enseignant responsable avant le cours et écrire un e-mail à accueil@crlg.be. Les justificatifs d'absence pour motif légitime (accident, maladie, force majeure) doivent être remis au service études (service.etudes@crlg.be) dans les trois jours qui suivent le premier jour d'absence.

Pour en savoir plus sur vos horaires de cours, nous vous invitons dès la rentrée à vous renseigner auprès des enseignants concernés et/ou à écrire un mail à horaires@crlg.be.



DROITS D'INSCRIPTION

Le montant du minerval dépend du type de formation (courte ou longue), du niveau d'études et de la situation de l'étudiant :

Type de formation	Étudiants boursiers de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Étudiants de condition modeste	Autres étudiants
Type court – années régulières	0€	64.01€	175.01€
Type court – année diplômante	0€	116.23€	227.24€
Type long – années régulières (Bachelier & Master)	0€	239.02€	350.03€
Type long – années diplômantes (Bachelier & Master)	0€	343.47€	454.47€

En plus de cette somme, les étudiants ressortissant d'un État hors Union Européenne doivent s'acquitter d'un droit d'inscription spécifique :

Formation type court	992€
Formation type long - Bachelier	1487€
Formation type long - Master	1984€

Pour valider l'inscription de l'étudiant, il est nécessaire de payer **50€ AVANT LE 31 OCTOBRE 2023. LE SOLDE DOIT ÊTRE ABSOLUMENT RÉGLÉ AVANT LE 31 JANVIER 2024.**

Les droits d'inscription sont à verser sur le compte de l'école :

Conservatoire royal de Liège

BE03 0912 1205 7284

BIC : GKCCBEBB

Communication : Musique 23-24 + Nom de l'étudiant

Pour en savoir plus sur le montant de vos droits d'inscription et les modalités de paiement, merci de vous adresser au service comptabilité : stephanie.deffense@crlg.be



ÉVALUATIONS

Chaque activité d'apprentissage fait l'objet d'un descriptif reprenant les objectifs, les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation (examen oral ou écrit, évaluation continue...).

Consulter les descriptifs et les profils d'enseignement

Seuls les étudiants régulièrement inscrits au Conservatoire royal de Liège ont la possibilité de participer aux évaluations. Pour être admis à se présenter aux évaluations, les étudiants ne doivent pas dépasser plus d'un certain pourcentage d'absences sans motif légitime aux activités d'apprentissages :

- Activités des UE du Domaine de la musique « ensembles dirigés » : 5%
- Activités des UE du Domaine de la musique « ensembles autonomes » : 20%
- Toutes les activités des autres UE des deux Domaines : 50 %

À défaut de motif légitime, la validité de l'excuse peut être appréciée par l'enseignant du cours où l'absence est constatée. Si l'excuse n'est pas jugée valable par l'enseignant, l'étudiant peut faire appel auprès des Autorités académiques.

Les évaluations du premier trimestre se dérouleront en **JANVIER 2024** et celles du deuxième quadrimestre auront lieu de **MAI à JUIN 2024**.

Toutes les évaluations artistiques et les examens oraux sont accessibles au public. Le calendrier complet des évaluations (horaires, salles) est publié plusieurs semaines avant le début de la période d'évaluations sur le site Internet de l'école. Il est également affiché dans le hall principal.

A l'issue des délibérations, vous pouvez consulter sur le site **HORIZON STUDENT** (rubrique *programme annuel*) vos notes pour chaque cours. Des attestations de résultats peuvent vous être envoyées sous format pdf sur demande à l'adresse : service.etudes@crlg.be.

Tout recours relatif à une quelconque irrégularité, autre que la tricherie ou le plagiat, dans le déroulement des évaluations doit être adressé, sous pli recommandé, au secrétaire du jury de cycle, au plus tard dans les trois jours ouvrables qui suivent la notification des résultats des évaluations. L'introduction du recours peut également être faite par la remise d'un écrit au secrétaire. Dans ce cas, un accusé de réception est délivré. Le secrétaire du jury instruit le recours et, au plus tard dans les deux jours ouvrables de sa réception, fait rapport au président du jury. Dans le jour ouvrable suivant la réception du rapport, le président du jury réunit valablement des membres de la Commission des Études non mis en cause dans l'irrégularité invoquée. La Commission des Études statue séance tenante sur la régularité du déroulement des épreuves, par décision formellement motivée et notifiée au(x) plaignant(s) dans les deux jours ouvrables.

RÉSULTATS

L'enseignant ou le jury artistique utilise l'échelle de notation suivante pour évaluer l'étudiant :

18 à 20	La plus grande distinction
16 à 18	Grande distinction
14 à 16	Distinction
12 à 14	Satisfaction
10 à 12	Suffisant
Moins de 10	Insuffisant

Les résultats des délibérations sont affichés dans le hall principal et publiés sur Horizon au mois de juin pour la première session et en septembre pour la seconde session.

DIPLÔMES ET CERTIFICATS

Les diplômes sanctionnant les grades académiques et les certificats de réussite des études sont délivrés par les jurys constitués par les Autorités académiques dans un délai de trois mois à compter de la proclamation à laquelle le grade académique a été conféré. Lorsque l'étudiant a reçu, contre accusé de réception, ses diplômes, il en est le seul dépositaire. **En aucun cas, le Conservatoire royal de Liège ne délivre de duplicata.**

Pour obtenir les documents relatifs à vos études au Conservatoire royal de Liège (attestation de présence, diplômes, etc.), veuillez contacter le service des études : service.etudes@crlg.be.

4/ RELATIONS INTERNATIONALES

Grâce au programme européen Erasmus+ et à d'autres programmes d'échanges bilatéraux avec des pays non européens, les enseignants, les étudiants et le personnel administratif peuvent séjourner dans d'autres établissements artistiques à l'étranger afin de compléter leur formation et de se familiariser avec d'autres cultures. Dans le cadre du programme Erasmus+, les étudiants ont la possibilité de passer un semestre ou une année complète à l'étranger. Ces programmes permettent également d'accueillir des étudiants et des professeurs étrangers qui souhaitent compléter leur formation dans notre établissement.

Plus de 40% des étudiants du Conservatoire royal de Liège sont des étrangers.

ERASMUS +

Le Conservatoire royal de Liège est titulaire de la [Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2021-2027](#). Consultez la [stratégie internationale du Conservatoire royal de Liège \(Erasmus+ Policy Statement - International Strategy\)](#).

► [Témoignages d'étudiants et d'enseignants ayant bénéficié du programme Erasmus+ au Conservatoire royal de Liège en 2020-2021.](#)

Ressources financières de la mobilité des étudiants

Vous souhaitez venir étudier au Conservatoire royal de Liège ? Vous êtes originaire de l'un des 27 pays membres de l'UE ou de l'Islande, du Liechtenstein, de la Macédoine, de la Norvège, de la Turquie, du Royaume-Uni et de la Suisse ? Dans ce cas, vous pouvez demander une bourse Erasmus+ pour étudier à Liège, et récupérer tous vos crédits dans votre pays (ou participer en tant que " Young Graduate student ") !

Si vous êtes intéressé, n'oubliez pas de contacter votre bureau international pour demander la procédure et les délais de votre université d'origine.

► [Guide des étudiants entrants - Erasmus + | MUSIC](#)

► [Guide des étudiants entrants - Erasmus + | THEATER](#)

Pour plus d'informations : relations.internationales@crlg.be



5/ LANGUE

La langue officielle d'enseignement du Conservatoire royal de Liège est le français.

Le niveau minimum de maîtrise de la langue française requis est B1. Les étudiants Erasmus+ doivent s'engager à améliorer leur niveau de langue au cours de l'année.

Les cours sont dispensés par l'ULiège (Université de Liège), sont gratuits et donnent droit à 5 ECTS par semestre qui s'ajoutent automatiquement à votre Learning Agreement, si vous passez les évaluations avec succès. Les cours de français sont organisés par semestre :

- de septembre 2023 à février 2024
- de février à juin 2024

L'Université de Liège organise également des cours de français le soir.

Pour plus d'informations : https://www.islv.uliege.be/cms/c_10737813/en/islv-night-classes



III/ LES ÉVÉNEMENTS ET LES PARTENAIRES

1/ LES ÉVÉNEMENTS DU CONSERVATOIRE

CONCERTS, MASTERCLASS, CONFÉRENCES...

Chaque année, le Conservatoire royal de Liège organise une centaine d'événements au sein de l'école ou dans des institutions culturelles partenaires. Gratuits et ouverts à tous, les nombreux **CONCERTS** permettent aux étudiants de se confronter régulièrement à un public varié. Orchestre symphonique, ensemble de musique de chambre, concerts de classe, scène ouverte aux étudiants, les formules variées sont aussi l'occasion pour les mélomanes et curieux de découvrir les talentueux musiciens de l'école.

Les **MASTERCLASS** et workshops permettent aux étudiants de rencontrer une personnalité du monde musical durant une journée ou plus afin de compléter leur formation.

Le Conservatoire royal de Liège organise également des **CONFÉRENCES** avec des professionnels sur des sujets variés (musicologie, pédagogie de la musique, enseignement en académies...).

L'agenda complet des manifestations organisées par le Conservatoire royal de Liège est consultable via les différents canaux de communication de l'école (agenda partagé, affichage interne, newsletter, site Internet, réseaux sociaux, etc.).

**Pour plus d'informations,
consultez les événements du Conservatoire sur notre [site web](#) ou sur [Facebook](#).**

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Élément essentiel dans la formation du futur musicien instrumentiste professionnel, l'Orchestre symphonique du Conservatoire royal de Liège permet aux étudiants d'acquérir une expérience significative de la pratique instrumentale au sein d'un orchestre. Tous les étudiants concernés participent à plusieurs sessions durant leur scolarité, y occupant des places aux responsabilités de plus en plus importantes à mesure que leurs compétences s'affinent. Chaque année, deux sessions d'orchestre gratuites sont organisées dans la Salle philharmonique de Liège. La session d'automne est souvent consacrée aux petites formations et œuvres du XX^e siècle, tandis qu'au printemps, l'orchestre interprète les plus grandes symphonies de l'époque classique et romantique.



L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Si les grandes villes ont vécu un désintérêt progressif pour les orchestres à vents depuis les années 90, cette tradition musicale à part entière reste particulièrement vivante dans de nombreuses régions. C'est particulièrement le cas dans la province de Liège.

Harmonies, fanfares et brassbands sont pour un large public le lieu du premier contact avec le monde musical et permettent à de nombreux jeunes et moins jeunes de faire de la musique, de la vivre, tout en tissant de nombreux liens sociaux.

Du point de vue de son répertoire, le domaine des orchestres à vents est sans aucun doute l'un de ceux qui ont le plus évolué ces 30 dernières années. Jusque-là cantonné principalement au jeu des transcriptions et de la musique populaire, il s'est peu à peu étoffé avec l'apparition de compositeurs spécialisés qui ont redoublé de créativité pour contribuer à établir un répertoire spécifique qui atteint de nos jours une qualité inégalée.

Dirigé par Olivier Haas, l'Orchestre d'harmonie du Conservatoire royal de Liège est un lieu de rencontres entre étudiants de l'école, anciens étudiants, élèves des académies et musiciens amateurs. Chaque année, il présente un concert au printemps.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

La journée Portes ouvertes du Conservatoire royal de Liège met en valeur les ressources et les talents de notre école. C'est un moment fort de l'année académique.

Elle permet aux futurs étudiants de se renseigner sur les différentes formations, de rencontrer les enseignants, d'assister à des visites et des concerts et de participer à des ateliers. Cette journée est aussi l'occasion pour les mélomanes et les curieux de découvrir le Conservatoire royal de Liège en participant à différentes activités : concerts, visites, conférences, ateliers...



2/ LES PARTENAIRES CULTURELS

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE ROYAL DE LIÈGE ET L'OPÉRA ROYAL DE WALLONIE

STAGES

Partenaires historiques du Conservatoire royal de Liège, l'OPRL (Orchestre Philharmonique Royal de Liège) et l'ORW (Opéra Royal de Wallonie) accueillent tout au long de l'année des étudiants en stage. La participation à ces projets permet aux étudiants de valider des crédits et de compléter leur formation par des expériences professionnelles valorisantes.

TARIFS PRÉFÉRENTIELS

L'OPRL propose, pour tous les concerts de la saison, des places à 1€ pour les étudiants. Les étudiants ont droit à une place par concert (pour eux-mêmes) et peuvent également bénéficier d'une réduction de 50% pour les -26 ans (sans restriction de placement). Les enseignants et le personnel administratif ont droit à deux places à 1€ par concert (pour eux et la personne de leur choix). Ces places sont réservables à la billetterie uniquement (sur place ou par téléphone). Placement le jour ou la veille du concert dans la limite des places disponibles.

L'ORW propose aux étudiants un tarif promotionnel sur le spectacle opéra en cours : places à partir de la Cat. 4 à 5 €

OPRL, Boulevard Piercot 25-27, Liège, 04 220 00 00, www.oprl.be

ORW, Place de l'Opéra, Liège, 04 221 47 22, www.operaliege.be

LES CONCERTANTES

Les Concertantes sont des concerts organisés par les étudiant.e.s. Cette initiative, créée et administrée par le Conseil des Étudiants, offre la possibilité à ceux-ci d'essayer un programme en public et d'en affiner sa maîtrise.

CNDA

Ce centre hospitalier spécialisé Notre-Dame-des-Anges a commencé une collaboration avec le Conservatoire royal de Liège en 2022. Avec l'appui du professeur Eric Constant, six concerts sont organisés durant l'année académique. Les concerts sont à destination des patients de l'hôpital ainsi que du personnel soignant.



L'AN VERT

Situé dans le quartier d'Outremeuse à Liège, l'An vert est un lieu artistique atypique reconnu dans la Cité ardente. De fin septembre à fin juin, trois à quatre concerts sont proposés chaque semaine aux spectateurs liégeois brassant tous les styles, du jazz à l'électro jusqu'au musique du monde en passant par le classique.

Depuis maintenant quatre ans, l'An Vert offre **UN JEUDI PAR MOIS** une carte blanche au Conservatoire royal de Liège. Les concerts sont proposés à prix libre afin de rendre accessible la musique au plus grand nombre.

L'An Vert, rue Mathieu Polain, 4 à 4000 Liège,
04.344.47.37, <http://lanvert.be/>

LES PRESSES UNIVERSITAIRES

L'Espace Opéra des Presses Universitaires est un espace convivial au centre de Liège qui organise tout au long de l'année des événements (rencontres, débats, conférences...) en lien avec les activités éditoriales du lieu.

Les Presses Universitaires accueillent les étudiants du Conservatoire royal de Liège **UN MARDI PAR MOIS À 12H00** pour un concert ouvert à tous. Les concerts fonctionnent sur le principe de la **SCÈNE OUVERTE** : les étudiants, avec l'accord de leur professeur, s'inscrivent auprès du service production. Un catering leur est offert à l'issue du concert.

Presses Universitaires, Espace ULiège, rdc de la Galerie Opéra, Pl. de la République française 35, Liège
04 366 32 93, <http://www.presses.uliege.be>

LES CHIROUX

Le Centre culturel de Liège Les Chiroux propose une programmation de concerts et de spectacles, dans ses murs ou hors les murs, d'artistes locaux, nationaux ou étrangers. L'ambition est de proposer aux publics la découverte d'artistes actuels, de relayer dans l'espace public des formes d'expressions musicales ou théâtrales contemporaines diverses, et de procurer un soutien à la création et à la diffusion pour des artistes et opérateurs locaux. La salle de spectacle des Chiroux est un espace caractéristique, intimiste et convivial, qui accueille une programmation de concerts acoustiques, et ce, dans des secteurs variés.

Les Chiroux, Place des Carmes, 8, Liège,
04 223 19 60, www.chiroux.be



SECTEUR MUSICAL DE LA PROVINCE DE LIEGE

STUDIO D'ENREGISTREMENT

Un partenariat entre le Conservatoire royal de Liège et la Province de Liège permet à des étudiants en fin de formation de bénéficier du studio d'enregistrement dans des conditions professionnelles. Après avoir visité le studio et rencontré les membres de l'équipe technique, les étudiants ont la possibilité de s'enregistrer et de participer au montage et au mixage de leur travail.

Sphères Sonores - studio d'enregistrement, Quai Louva, 1 - 4102 Seraing

www.provincedeliege.be/musique
www.facebook.com/spheressonores
www.instagram.com/spheres.sonores



CENTRE HENRI POUSSEUR

Fondé en 1970 à l'initiative d'Henri Pousseur et de Pierre Bartholomé, le Centre Henri Pousseur (CHP) (anciennement *Centre de Recherches et de Formation musicales de Wallonie*) a joué un rôle de pionnier et s'est engagé dès sa création dans la réalisation et la diffusion d'œuvres de musique électronique et, tout particulièrement, de musique mixte. Lieu d'expérimentations, d'échanges et de réalisations contemporaines, le *Centre Henri Pousseur* accueille des projets d'artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que des autres régions du pays et de l'étranger. Plusieurs commandes sont lancées chaque année par le *Centre Henri Pousseur* à des compositeurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'étranger. Depuis 2009, il décerne tous les deux ans le **PRIX HENRI POUSSEUR** à un jeune lauréat d'un Conservatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au travers de projets propres, comme le **FESTIVAL IMAGES SONORES**, le CHP soutient la diffusion des créations réalisées dans ses studios, sans négliger pour autant le répertoire.

Le *Centre Henri Pousseur* est situé dans les locaux du Conservatoire royal de Liège (site du Val-Benoît). Dans le cadre de la convention de partenariat qui unit ces deux institutions, le CHP est ouvert aux étudiants qui nécessitent une assistance technique pour créer des pièces électroniques. Le centre met à la disposition des étudiants le matériel de diffusion et le personnel technique adéquat dans le cadre des concerts et examens. La collaboration se traduit également par l'organisation d'un concert lors du festival *Images Sonores*, avec des créations d'étudiants en composition mixte et des pièces du répertoire interprétées par des étudiants. **L'entrée à l'ensemble des concerts du festival *Images Sonores* est gratuite pour tous les étudiants du Conservatoire royal de Liège.**

Centre Henri Pousseur, Quai Banning 5, Liège,
04 223 22 98, www.centrehenripousseur.be
Festival Images Sonores, www.images-sonores.be

LES CONCERTS DE MIDI

Depuis 1949, l'association des Concerts de midi propose chaque jeudi sur le temps de midi des **concerts de musique de chambre** à la Salle académique de l'Université. Les étudiants du Conservatoire royal de Liège bénéficient d'un **tarif réduit à 4€** pour chaque concert de la saison sur présentation de leur carte d'étudiant (accès sans réservation dans la limite des places disponibles).

Les concerts de midi, Salle académique de l'Université de Liège, Place du 20 Août,
www.midiliège.be



1/ LIEUX CULTURELS

Outre les lieux partenaires mentionnés dans ce guide, la Ville de Liège compte de nombreux lieux culturels qui proposent parfois des réductions pour les étudiants. Soyez curieux !

MUSIQUE

OPRL, Boulevard Piercot 25-27 04 220 00 00

ORW, Place de l'Opéra, 04 221 47 22

L'An Vert, Rue Mathieu Polain 4, 04.344.47.37

Les Concerts de midi, salle académique de l'Université de Liège, Place du 20 Août

Les Chiroux, Place des Carmes 8, 04 223 19 60

Les Amis des Concerts du Dimanche Matin, Rue Auguste Hock 4, 0499 25 95 30

Le Forum, Rue Pont d'Avroy 12/14, 04 223 18 18

Blues Sphere bar, Rue Surllet 37, 04 343 78 74

Jacques Pelzer Jazz club, Boulevard Ernest Solvay 493, 04 227 12 55

KulturA., Rue Roture 13

Reflektor, Place Xavier-Neujean 24, 04 340 30 80

L'Aquilone, Boulevard Saucy 25, 0496 21 50 46

L'Escalier, Rue St Jean en Isle 26

Le Garage Creative Music, Rue Marengo 27, 0488 60 77 70

Le Hangar, Quai St Léonard 43B, 0472 74 46 80

Mad Café, Parc d'Avroy 1, 04 223 16 19

La Zone, Rue Méan 27, 04 341 07 27

BIBLIOTHÈQUES & MÉDIATHÈQUES

Bibliothèque du Conservatoire royal de Liège – Rue Forgeur 14, stephanie.fruzzetti@crlg.be

Bibliothèque des Chiroux – Bibliothèque de la Province de Liège (DVD, livres, CD, info@bibliothequechiroux.be)

Bibliothèques de la Ville de Liège – Réseau des bibliothèques de la Ville

Bibliothèques de l'Université de Liège

Point culture Liège (CD, DVD) - Rue de l'Official 1-5, 02 737 19 62, liege@pointculture.be

SPECTACLE VIVANT (THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE)

Théâtre de Liège, Place du Vingt Août 16, 04 342 00 00

Théâtre Le Moderne, Rue Sainte-Walburge 1, 04 225 13 14

Le Forum, Rue Pont d'Avroy 12/14, 04 223 18 18

Le Trocadero, Rue Lulay des Fèbvres 6a, 04 223 34 44

La Cité Miroir, Pl. Xavier-Neujean 22, 04 230 70 50

Les Chiroux, Place des Carmes, 8, 04 223 19 60

CINEMAS

Les Grignoux, cinémas Sauvenière, Churchill et le Parc à Liège

Le Palace, Rue Pont d'Avroy 21, 04 224 66 50



MUSÉES ET CENTRES D'ART

La Boverie, Parc de la Boverie, 04 238 55 01 (**gratuit le 1^{er} dimanche du mois**)

Grand Curtius, Quai de Maestricht 13, 04 221 68 17 (**gratuit le 1^{er} dimanche du mois**)

Musée Wittert, Place du 20 août, 04 3666 57 67 (**gratuit**)

Trinkhall Museum, Parc d'Avroy 1, 04 222 32 95 (**gratuit le 1^{er} dimanche du mois**)

Aquarium Museum, Quai Édouard Van Beneden 22, 04 366 50 21 (**gratuit le 1^{er} dimanche du mois**)

Maison de la Science, Quai Édouard Van Beneden 22, 04 366 50 04 (**gratuit le 1^{er} dimanche du mois**)

Musée de la Vie wallonne, Cour des Mineurs, 04 279 20 31 (**gratuit le 1^{er} dimanche du mois**)

Les Brasseurs, Rue du Pont 26, 04 221 41 91 (**gratuit**)

Espace Nord 251, Rue Vivegnis 251, 04 227 10 95 (**gratuit**)

2/ SPORTS

La ville de Liège compte de nombreuses associations sportives. Vous trouverez un annuaire sur ce site : <https://www.liegesport.be/trouver-un-club/>.

Pour pratiquer librement, vous trouverez à Liège **quatre piscines** (Grivegnée, Sart Tilman, Jonfosse, Outremeuse), **une patinoire** et de **nombreuses infrastructures sportives** (halls omnisports, terrains de football...).

ULiège Sports est le service des sports de l'Université de Liège. Il propose une soixantaine d'activités sportives à destination des étudiants de l'enseignement supérieur de la région liégeoise à des prix très démocratiques.

Liste complète des sports de ULiège Sports



V/ INFORMATIONS PRATIQUES

1/ ADRESSES ET ACCÈS

SITE FORGEUR (MUSIQUE)

Rue Forgeur, 14
4000 Liège
04 222 03 06

Train : Liège Guillemins

Bus : Liège Charlemagne (1, 4, 20, 25, 27, 30, 48, 64, 65, 90, 94, 377) ou Boulevard Piercot (2, 3) Un parking à **vélo** est mis à disposition des étudiants dans l'enceinte du bâtiment.

SITE DU VAL-BENOÎT (THÉÂTRE)

Quai Banning, 5
4000 Liège
04 226 44 53

Train : Liège Guillemins

Bus : Place du général Leman (2, 3, 4, 9, 25, 27, 30, 48, 58, 64, 65, 90, 94, 248, 377, E69) Un parking à **vélo** est mis à disposition des étudiants dans l'enceinte du bâtiment.

2/ HORAIRES D'OUVERTURE (Domaine musique)

HORAIRES EN PÉRIODE SCOLAIRE :

Lundi - Jeudi : 8h – 22h | Vendredi : 8h – 21h | Samedi – Dimanche : 10h – 15h

HORAIRES DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES (HORS PÉRIODE DE FERMETURE) :

Lundi - Vendredi : 9h – 17h

L'horaire de fermeture correspond à l'heure de fermeture effective des bâtiments. Les occupants sont priés de quitter les locaux 15 minutes avant l'horaire indiqué.



3/ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**Vous pouvez contacter tous les enseignants du Conservatoire royal de Liège par mail :
prenom.nom@crlg.be (sans accent, en minuscules)**

Analyse et Écritures

Edward VANMARSENILLE (Écritures)

Fabian BALTHAZART (Analyse approfondie)

Jean-Marie RENS (Analyse approfondie)

Virginie TASSET (Analyse approfondie)

Paul DELBEUCK (Écritures approfondies)

Rémy DECHAMBRE (Écritures)

Gauthier BERNARD (Écritures)

Thomas GROENWEGHE (Écritures)

Fabien MOULAERT (Écritures)

Philippe PREUDHOMME (Harmonie pratique)

Benjamin THILL (Harmonie pratique)

Chant

Véronique SOLHOSSE

Sabine CONZEN

Céline SCHEEN

Natacha KOWALSKI

Thibaut LENAERTS

Stéphane DE MAY (Piano chanteurs)

Aurélie GILMARD (Piano chanteurs)

Jean-Philippe LEJEUNE (Diction - Orthophonie)

Patrick BRUL (Mouvement scénique)



Claviers

Étienne RAPPE (Piano)

Jean SCHILS (Piano)

Alexander GURNING (Piano)

Gabriel TECLU (Piano)

Florian NOACK (piano)

Nadia JRADIA (Piano)

Christophe MEUNIER (Piano)

Damien GIRS (Piano d'accompagnement)

Arnaud VAN DE CAUTER (Orgue)

Edward VANMARSENILLE (Harmonie pratique – Basse Continue & Improvisation orgue)

Anne-Michele SCHAACK (Lecture et transposition – Piano)

Léopold BIDAINE (Lecture et transposition – Piano)

Artur BURMISTROV (Accompagnateur)

Grégory DEBOULLE (Accompagnateur)

Stéphane DE MAY (Accompagnateur)

Johan DUPONT (Accompagnateur)

Kimiko NISHI (Accompagnatrice)

Peter PETROV (Accompagnateur)

Sara PICALET (Accompagnatrice)

Laurette PRETE (Accompagnatrice)

Nina SENÉ (Accompagnatrice)

Michel STAS (Accompagnateur)

Mana YUASA (Accompagnatrice)



Cordes

Eric MELON (Violon)

Mark BOUCHKOV (Violon)

Philippe KOCH (Violon)

Damien PARDOEN (Violon)

Stéphanie DE FAILLY (Violon)

Emilio MECENERO (Violon)

Pierre-Henri XUEREB (Alto)

Sarah CHARLIER (Alto)

Sébastien WALNIER (Violoncelle)

Jean-Pierre BORBOUX (Violoncelle)

Johanna OLLE (Violoncelle)

Eric MATHOT (Contrebasse)

Hughes KOLP (Guitare)

Adrien BROGNA (Guitare)

Vincent BEER-DEMANDER (Mandoline)

Primor SLUCHIN (Harpe)

Maurizio BOSONE (Lecture et transposition – Cordes)

Pia SALVIA (Lecture et transposition – harpe)

Philippe DOYEN (Lecture et transposition – Guitare)



Vents

Toon FRET (Flûte)

Ine VANOEVEREN (Flûte)

Lieve GOOSSENS (Flûte – piccolo)

Sébastien GUEDJ (Hautbois)

Benoît VIRATELLE (Clarinette)

Nele TIEBOUT (Saxophone)

Philippe UYTTEBROUCK (Basson)

Philippe RANALLO (Trompette)

Alain PIRE (Trombone)

Gérald EVRARD (Trombone)

Nicolas VILLERS (Trombone)

Olivier HAAS (Tuba)

Mathieu ROSKAM (Lecture et transposition – Bois)

Benjamin CHARTRE (Lecture et transposition – Cuivres)

Rafaël MACALUSO (Ensemble de Cuivres)

Percussions

Gerrit NULENS

Ruben MARTINEZ ORIO

Luk ARTOIS

Patrick DORCEAN



Composition

Michel FOURGON

Gilles GOBERT

Jean-Yves COLMANT

Franck BOVET

Gilles DONEUX

Stefan HEJDROWSKI

Daan JANSSENS

François COUVREUR

Direction d'orchestre et direction chorale

Patrick BATON (orchestre)

Cyril ENGLEBERT (chorale)

Formation musicale

Françoise DUMONT

Vinciane GOFFIN

Gwenaëlle LODOMEZ

Dominique LOREA (Méthodologie spécialisée)

Julie MEYS (Formation musicale spécifique)

Ariane CRESPIE (Rythmique et mouvement)

Geneviève CARLI (Accompagnement pratique musicale collective, d'Accompagnement et Harmonie pratique)

Fanny VANDENBERGH (Créativité)



Musiques Improvisées de Tradition Orale

Michel MASSOT (Improvisation)

Fabian FIORINI

Rudy MATHEY

Johan DUPONT

Alexander GURNING

Musique de chambre

François DEPPE

Jean-Gabriel RAELET

Vincent ROYER

Maria BARANOWSKA

Audrey GALLEZ

Thibaut LENAERTS

Dina MEUNIER

Kimiko NISHI

Gabriel TECLU

Olivier VANDERSCHAEGHE

Gabriel ARIAS

Zhuojun CHEN

François COUVREUR

Sofia GANTOIS

Élodie LAMBERT

Rudy MATHEY



Cours collectifs

Luc BAIWIR (Introduction à la psychologie & Marketing)

Frédéric COLLINET (Didactique générale)

Dylan DACHET (Psychopédagogie générale)

Gilles DONEUX (Acoustique)

Michel FOURGON (Histoire de la musique & Histoire comparée des arts)

Alain FRANCO (Formation aux langages contemporains)

Stéphanie FRUZZETTI (Encyclopédie de la musique)

Catherine GRIFNEE (Psychopédagogie)

Yseult KERVYN (Coordinatrice TFE)

Brigitte LECLERCQ (Psychopédagogie)

Joanne LEENS (Préparation des stages)

Jean-Louis MIGEOT (Acoustique et facture instrumentale)

Jean-Marie MARCHAL (Histoire de la musique)

Jean-Marc ONKELINX (Auditions commentées – Organologie – Séminaire, visites, concerts)

Denis PIERET (Introduction à la philosophie)

Cyril ENGLEBERT (Chant d'ensemble)

Eric THERER (Aspects légaux et juridiques)

Stéphanie VANDERVOST (Introduction à la sociologie)

